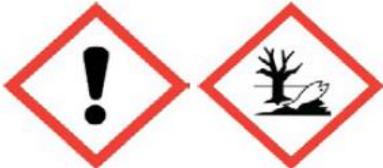


**SECTION 1. IDENTIFICATION**

<b>Identificateur du produit</b>	Époxy Industriel Passeport Élite à Haute teneur en solides et à Faible Viscosité Clair - Partie A PE700199
<b>Autres moyens d'identification</b>	N.D.
<b>Usage recommandé</b>	Revêtement epoxy à faible viscosité
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnues
<b>Identificateur du fournisseur</b>	SCI COATINGS INC. 8320 Rue Grenache, Anjou, Québec Canada H1J 1C5 www.scicoatings.com
<b>No. 24 -hres</b>	<b>Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666</b>

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

<p><b><u>Classification</u></b>          Sensibilisation cutanée catégorie 1B          Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2          Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A          Toxicité aiguë, catégorie orale 5          Danger pour le milieu aquatique - aigu Catégorie 2          Danger pour le milieu aquatique - chronique Catégorie 2</p> <p><b><u>Éléments d'étiquetage</u></b></p> <div style="text-align: center;">  </div> <p><b><u>Mention d'avertissement</u></b>          Avertissement</p> <p><b><u>Mention de dangers</u></b>          H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion          H315 : Provoque une irritation cutanée          H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée          H319 : Provoque une sévère irritation des yeux          H401 : Toxique pour les organismes aquatiques          H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Conseil(s) de prudence**

**Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
 P264 Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon après manipulation.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.  
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.  
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et facile à faire. Continuez à rincer.  
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.  
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.  
 P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison/médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P391 Recueillir les déversements.  
 P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

**Autres dangers:** Inconnu

**SECTION 3.**

**COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Nom chimique	Numéro de CAS	% concentration
Produit de réaction: résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)	25085-99-8	50-80%
Éther alkylique (C12-C14) glycidyle	68609-97-2	1-10%
1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane	17557-23-2	5-10%
Résine époxy bisphénol-F/épichlorhydrine	28064-14-4	5-10%
Alcool benzyle	100-51-6	1-10%

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

**Mesures de premiers secours**

**Ingestion:**

EN CAS D'INGESTION : Appelez un centre antipoison/un médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.

**Contact avec la peau :**

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou si vous ne vous sentez pas bien.

**Contact visuel :**

Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés**

**En cas d'inhalation :**

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

**En cas de contact avec la peau :**

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. L'exposition peut produire une réaction allergique

**Si dans les yeux :**

Provoque de graves lésions oculaires.

**En cas d'ingestion :**

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables.

**Soins médicaux immédiats et traitement spécial :**

**Instructions spéciales :**

Si un médecin ou des soins médicaux sont nécessaires, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main.

**SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

**Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2).

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau

**Dangers spécifiques découlant du produit**

Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive et des vêtements de protection contre l'incendie. Éviter tout contact avec ce matériau lors des opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, enfiler des vêtements de lutte contre l'incendie entièrement résistants aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle appropriés.

**Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate, absorber tout déversement avec un liant liquide inerte et éliminer les déchets en toute sécurité.

**SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions pour une manipulation sûre**

Évitez tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver après manipulation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Évitez d'utiliser des bandes chauffantes électriques. Éviter le rejet dans l'environnement. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**Conditions de stockage en toute sécurité**

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles.

**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

**Contrôles techniques appropriés**

Ventilation par aspiration locale requise. De l'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation d'échappement locale ou générale. Assurer une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition admissible. Des fontaines oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

**Mesures de protection individuelle**

**Mesures générales**

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne laissez pas sortir du lieu de travail. Nettoyez soigneusement les mains et toute peau exposée après le travail et avant les pauses.

**Protection des yeux/du visage**

Utilisez des lunettes hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des protections latérales résistantes aux produits chimiques.

**Protection de la peau**

Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques. Portez des vêtements imperméables si nécessaire pour vous protéger contre tout contact avec le produit.

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.



**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide Clair
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	Non disponible
Point de fusion	Non disponible
Point d'ébullition initial / plage	Non disponible
Point d'éclair	>93°C
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité.	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Gravité spécifique	1.05 - 1.10
Solubilité	Partiel
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-inflammation	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	Non réactif
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.
Risque de réactions dangereuses	Ce produit polymérisera s'il est mélangé avec une amine. Une chaleur considérable peut se dégager.
Condition à éviter	Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Évitez tout contact involontaire avec les amines.
Matériaux incompatibles	Oxydants forts, alcalis forts, acides minéraux forts, amines.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu

**SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

<b>Voies d'administration probables</b>	Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.
<b>Toxicité aiguë</b>	Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact avec la peau.
<b>Données LD50 and LC50 Data</b>	Indisponible
<b>Corrosion/Irritation cutanée</b>	Provoque une irritation de la peau.
<b>Lésions oculaires graves/Irritation oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique</b>	Non disponible
<b>Danger par aspiration</b>	Non classé en fonction des données disponibles.
<b>Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées</b>	Non disponible
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires passages. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes présentant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, des spasmes bronchiques et un oedème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut provoquer des lésions du S.N.C. dépression avec symptômes de nausée, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination.
<b>Cancérogénicité</b>	Inconnu
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non disponible
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non disponible
<b>Effets d'interaction</b>	Non disponible

<b>SECTION 12.</b>	<b>DONNÉES ÉCOLOGIQUES</b>
	Dangereux pour le milieu aquatique. Ceci n'est pas exigé par le SIMDUT. Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012.
<b>SECTION 13.</b>	<b>DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION</b>
	<b>Méthodes d'élimination</b> Jetez le contenu/réceptacle dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
<b>SECTION 14.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>
	<u>Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement TMD :</u> UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III
	<u>Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) :</u> UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III ; POLLUANT MARIN
	<u>Numéro ONU ; Nom d'expédition correct ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (aérien) :</u> UN3082 ; MATIÈRE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (résine époxy bisphénol-A-(épichlorhydrine)); CLASSE 9 ; GE III ; POLLUANT MARIN
<b>SECTION 15.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS</b>
	Non requis en vertu de la réglementation canadienne.

<b>SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS</b>	
<b>Date de préparation</b>	Août 2022
<b>Date de la plus récente version révisée</b>	9 avril 2024
<b>Indicateurs de révisions</b>	L'ensemble de la MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada.
<b>Références</b>	1. Fiches d'information du CHOHS Septembre 2016 ©CCHST 2016 2. Fiche(s) de données de sécurité du fournisseur
<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>ATE</b>	Estimation de la toxicité aiguë
<b>CAS</b>	Service de résumés chimiques
<b>DSL</b>	Liste intérieure des substances
<b>IARC</b>	Agence internationale pour la recherche sur le cancer
<b>IATA</b>	Association du transport aérien international
<b>IMDG</b>	Code maritime international des marchandises dangereuses
<b>LC</b>	Concentration mortelle
<b>LD</b>	Dosage mortel
<b>NIOSH</b>	Institut national de sécurité et de santé au travail
<b>NTP</b>	Programme social de toxicologie (État-Unis)
<b>OSHA</b>	Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail.
<b>PEL</b>	Limite d'exposition admissible de l'Occupational Safety and Health Administration (Etats-Unis)
<b>STEL</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TDG</b>	Transport de marchandises dangereuses au Canada
<b>TLV</b>	Valeur limite seuil
<b>TSCA</b>	Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques
<b>TWA</b>	Moyenne pondérée dans le temps
<b>SIMDUT</b>	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Avis:** Les déclarations, recommandations et informations techniques contenues dans ce document sont exactes au meilleur savoir de Passeport Élite. Les données ne se rapportent qu'au matériel spécifiquement désigné dans le présent document. Elles ne sont pas valides si le matériel est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux. Il est de la responsabilité des utilisateurs de vérifier la convenance de ces informations pour leur propre usage particulier, et de tester ce produit avant utilisation. Passeport Élite n'assume aucune responsabilité légale quant à l'utilisation de ces données ou tout dommage direct, indirect consécutif, économique ou autres, sauf le cas échéant, remplacer le produit ou rembourser le prix d'achat, tel que prévu dans le contrat d'achat.